

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 23/03/2026
Et
Publication ou notification du :
23/03/2026

L'an 2026, le 20 Mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : M. de BLOIS Bruno, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine,
MARTIN Muriel, MIALLET Julia, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick, PAQUES Pierre,
ROBERT Arthur, ROBLEDOL Olivier

Excusé ayant donné procuration :
M. CHABIN Raphaël à M. DELIGNY Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : M. ROBERT Arthur assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2026-06 – Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Souvigny-en-Sologne

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

DÉCIDE

de désigner Monsieur Bruno de BLOIS, Madame Muriel MARTIN et Monsieur Arthur ROBERT comme délégués titulaires et Madame Elisabeth COLLET comme déléguée suppléante pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Souvigny-Chaon-Sennely.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. ROBERT Arthur



En mairie, le 20/03/2026



Le Maire,
M. de BLOIS Bruno

